RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ifce
institut français du **cheval** et de l'**équitation**

TARIFS SIRE

Liste des principaux tarifs du SIRE

Ce document recense les principaux tarifs des prestations du SIRE, liés aux démarches administratives de vos équidés. Ces tarifs correspondent au coût réel des démarches et sont validés chaque année par le comité SIRE, composé des représentants de la filière équine.*

**Liste non exhaustive et non contractuelle, susceptible d'évolution.*

AVANT ET APRÈS LA SAILLIE

CARTES DE SAILLIE

Étalons de type Sang et Poney :

Demande de carte de saillies en ligne (obligatoire)	63€
Suivi sanitaire des étalons (selon le règlement du livre généalogique)	17€
Majoration de retard - Cartes de saillie délivrées après le 01/10 de l'année de saillie	60€
Majoration de retard - Cartes de saillie délivrées au-delà de l'année de saillie*	120€
Majoration de retard - Déclaration de 1er saut dans l'année de saillie (PS ou AQPS)	20€
Majoration de retard - Déclaration de 1er saut au-delà de l'année de saillie*	60€

Étalons de type Trait et Âne :

Demande de carte de saillies en ligne (obligatoire)	24€
Suivi sanitaire des étalons (selon le règlement du livre généalogique)	15€
Majoration de retard - Cartes de saillie délivrées après le 01/10 de l'année de saillie	30€
Majoration de retard - Déclaration de 1er saut au-delà de l'année de saillie*	10€

Frais de gestion applicables :

Annulation d'une déclaration de saillie	15€
Remboursement d'une carte de saillies	15€

** Majorations de retard croissantes.*

DROIT À PRODUIRE* EN RACE SELLE FRANÇAIS (REVERSÉ SBSF)

Étalons de 3 et 4 ans

Jusqu'à 39 cartes	Gratuit
De 40 à 99 cartes	300€
Supplément + de 100 cartes	+100€

Étalons de 5 ans et plus

De 1 à 3 cartes	150€
Supplément de 4 à 39 cartes	+50€
Supplément de 40 à 99 cartes	+100€
Supplément + de 100 cartes	+100€

Part variable* :

Somme forfaitaire par naissance issue de l'étalon	12,50€

** En adhérant au Programme d'Élevage Selle Français les étalonniers s'acquittent d'un droit à produire au moment de la demande de cartes de saillie et doivent régler ultérieurement une part variable en fonction du nombre de poulains inscrits au Selle Français issus de leur étalon.*

SIRE - IFCE
Route de Troche BP3
19231 Arnac-Pompadour Cedex
Tel : 0 809 10 01 01 Service gratuit + prix appel
Mail : info@ifce.fr - www.ifce.fr

Avec internet, le SIRE facilite vos dém@rches,
Rendez-vous dans votre Espace SIRE.

SIRE ifce

Mise à jour du 01/01/2026

À LA NAISSANCE DU POULAIN

ÉDITION DE DOCUMENTS D'IDENTIFICATION

L'édition d'un document d'identification comprend également l'enregistrement au SIRE de l'équidé. L'IFCE est l'organisme émetteur qui édite les documents d'identification des équidés inscrits aux livres généalogiques de races dont il a la gestion (races gérées), ainsi que des équidés nés en France d'origine constatée (OC) et d'origines non constatée (ONC).

Équidés de type Sang et Poney inscriptibles en race :

Déclaration de naissance et gestion de la propriété en ligne (obligatoire) - PS, AQPS et TF	38€
Déclaration de naissance et gestion de la propriété en ligne (obligatoire) - Autres races	31€
Frais de gestion en cas de remboursement suite au décès du produit avant édition	15€

Équidés de type Trait et Âne inscriptibles en race :

Déclaration de naissance et gestion de la propriété en ligne (obligatoire)	18€
Frais de gestion en cas de remboursement suite au décès du produit avant édition	5€

Inscription au titre de l'ascendance dans un livre généalogique* :

Anglo Arabe (ANA)	70€	Fjord (AFCF)	30€
AQPS (AQPS)	60€	Haflinger (AFH)	40€
Arabe ou Demi-sang Arabe (ACA)	100€	Highland (AFPH)	30€
Arabe - Autorisation TE** (ACA)	100€	Irish-Cob ou Part-Bred (FIC)	65€
Barbe ou Barbe-Arabe (AFCB)	80€	Islandais (FFCI)	30€
Camargue (AECRC)	15€	Mérens (SHERPA)	40€
Cheval Auvergne (ANCRA)	40€	New-Forest ou de croisement (ANPNF)	40€
Cheval de Dressage Français (AFCD)	70€	Percheron (FG)	30€
Cheval de sport Anglo-Normand (CSAN)	60€	Poney Français de Selle (ANPFS)	50€
Cheval Miniature Français (AFCM)	30€	Pur Sang (FG)	50€
Cob Normand (SNEUCN)	40€	Selle Français (SBSF)	70€
Connemara ou Part-Bred (AFPC)	50€	Shagya (AFCAS)	70€
Crème (AFCC)	45€	Shetland (AFPS)	20€
Criollo (AFECC)	40€	Vercors du Barraquand (ANCVB)	25€
Dartmoor ou Part-Bred (AFPD)	50€	Welsh (AFPCW)	40€

** Montant a régler au moment de la déclaration de naissance. Il conditionne l'inscription au livre généalogique de ces races et sera intégralement reversé aux associations concernées (mentionnées entre parenthèses). En cas d'inscription tadive dans la race, ces montants peuvent être réévalués.*
*** TE = transfert d'embryon*

Équidés OC et ONC

Équidé d'origine non constatée (ONC)	60€
Équidé d'origine constatée (OC) - monte libre (document d'identification + contrôle de filiation)	106€

SIRE - IFCE
Route de Troche BP3
19231 Arnac-Pompadour Cedex
Tel : 0 809 10 01 01 Service gratuit + prix appel
Mail : info@ifce.fr - www.ifce.fr

Avec internet, le SIRE facilite vos dém@rches,
Rendez-vous dans votre Espace SIRE.

À LA NAISSANCE DU POULAIN (SUITE)

SUPPLÉMENTS ÉVENTUELS À RÉGLER AU MOMENT DE LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Supplément systématique pour PS et AQPS (suivi sanitaire) si saillie en France	6€
Supplément poulain issu d'une saillie étrangère (DRS Verte / Orange)	20€
Supplément édition Franches Montagnes	20€
Dépôt/cession d'un affixe d'élevage (uniquement équidés de type Sang et Poney)	60€
Supplément d'utilisation d'une affixe d'élevage (uniquement équidés de type Sang et Poney)	10€
Typage ADN STR de la mère, pour certains produits issues de saillies déclarées	26€
Contrôle de filiation STR, pour certains produits issus de saillies déclarées	36€
Changement de propriétaire avant édition du document d'identification	25€

MAJORATIONS DE RETARD*

Équidés de type Sang et Poney :

Déclaration de naissance (entre 45 et 90 jours après la naissance)	30€
Déclaration de naissance (entre 91 et 180 jours après la naissance)	50€
Déclaration de naissance (au-delà de 180 jours après la naissance)	70€
Réception d'un signalement au de-là du 31/12 de l'année de naissance	120€
Déclaration de naissance en ligne PS et AQPS (au-delà du 01/10 de l'année de naissance)	50€
Déclaration de naissance papier PS et AQPS (au-delà du 01/10 de l'année de naissance)	70€

Équidés de type Trait et Âne :

Déclaration de naissance (entre 45 et 90 jours après la naissance)	15€
Déclaration de naissance (entre 91 et 180 jours après la naissance)	25€
Déclaration de naissance (au-delà de 180 jours après la naissance)	35€
Réception d'un signalement au de-là du 31/12 de l'année de naissance	120€

Équidés OC et ONC :

ONC retardataire (au-delà de 12 mois après la naissance)	30€

** Majorations de retard croissantes pour un retard au-delà de l'année de naissance.*

ENREGISTREMENT AU SIRE

Tout équidé présent sur le territoire français doit être enregistré au SIRE. L'enregistrement au SIRE d'un équidé comprend l'attribution d'un n°SIRE et la gestion de la propriété en France.

Poulain ou ânon avec passeport à la norme européenne (races sous accord) : s'adresser à l'organisme de sélection (OS) ou à l'organisme émetteur (OE) concerné.	
Poulain ou ânon avec passeport à la norme européenne (races sans accord)	110€
Supplément reproduction (pour tous les mâles et les femelles de races gérées)	35€

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

institut français du **cheval** et de l'**équitation**

AU COURS DE LA VIE DU CHEVAL

GESTION DE LA PROPRIÉTÉ ET CAS D'UTILISATION

Changement de propriétaire en ligne (obligatoire)	17€
Changement de propriétaire par courrier (cas particulier)	25€
Enregistrement d'une indivision	17€
Autorisation compétition (Amat. Pro. Poney) - équidé sans origines inscrit à un livre généalogique	25€

ENREGISTREMENT AU SIRE* D'ÉQUIDÉS IMPORTÉS

Avec document d'identification ou passeport à la norme européenne :

Jument de passage - juments venant à la saillie - de 90 jours (sans gestion de la propriété)	30€
Équidé né à l'étranger sans origines	80€
Équidé né à l'étranger avec origines	110€
Supplément reproduction (pour tous les mâles et les femelles de races gérées)	35€
Supplément inscription à une livre généalogique français (reversé ANRA)	60€
Supplément inscription au livre généalogique Anglo-Arabe (reversé ACA)	70€

Avec certificat d'origines non conforme à la norme européenne :

Enregistrement avec édition de document d'identification conforme à la norme européenne	120€

** Tout équidé présent sur le territoire français doit être enregistré au SIRE. L'enregistrement au SIRE comprend l'attribution d'un n°SIRE à l'équidé et la gestion de la propriété en France*

DUPLICATA DE DOCUMENTS

Duplicata de document émis par l'IFCE

Duplicata de carte d'immatriculation dématérialisée (en ligne)	70€
Duplicata de carte d'immatriculation physique (papier)	120€
Duplicata de document d'identification	120€
Supplément demande de dérogation pour la consommation humaine	30€
Supplément enquête duplicatas étrangers	40€

Duplicata de document étranger

Enquête duplicatas étrangers (supplément systématique au tarif d'enregistrement)	40€
Document de remplacement ONC (puces étrangères)	95€

FIN DE VIE

Invalidation du document d'identification pour renvoi (à la demande du propriétaire)	25€

SIRE - IFCE
Route de Troche BP3
19231 Arnac-Pompadour Cedex
Tel : 0 809 10 01 01 Service gratuit + prix appel
Mail : info@ifce.fr - www.ifce.fr

Avec internet, le SIRE facilite vos dém@rches,
Rendez-vous dans votre Espace SIRE.

SIRE ifce